



CABINET PERES SARL
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

ASSOCIATION TRANSITION

Centre Yves Dréau - Av. de Monein
64150 MOURENX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023



CABINET PERES SARL
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

ASSOCIATION TRANSITION

Centre Yves Dréau - Av. de Monein

64150 MOURENX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

Aux membres de l'association Transition,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Transition relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les estimations réalisées dans le cadre de la présentation des comptes annuels s'appuient sur des méthodes correctement documentées ;
- les subventions, notamment pour leur partie constatée d'avance, ne présentent pas d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

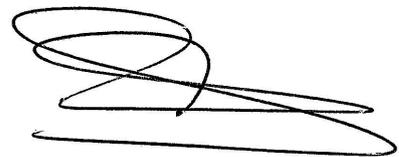
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons, le 10 avril 2024



CABINET PERES SARL
Commissaire aux comptes
Représenté par
Monsieur Eric Lagrille

BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	357.60	357.60		
Autres	308.28	2 308.28		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	11 576.28	11 234.36	341.92	608.58
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15 908.00		15 908.00	15 598.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	30 150.16	13 900.24	16 249.92	16 206.58
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	14 919.72		14 919.72	6 970.53
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	618 725.76		618 725.76	448 641.70
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	372 763.17		372 763.17	316 255.69
Charges constatées d'avance	1 412.54		1 412.54	1 176.71
TOTAL (II)	1 007 821.19		1 007 821.19	773 044.63
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 037 971.35	13 900.24	1 024 071.11	789 251.21

Cabinet PERES SARB
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	468 142.10	428 800.44
Excédent ou déficit de l'exercice	43 099.09	39 341.66
<i>Situation nette (sous total)</i>	511 241.19	468 142.10
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	511 241.19	468 142.10
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 727.58	3 727.58
TOTAL (II)	3 727.58	3 727.58
PROVISIONS		
Provisions pour risques	34 291.00	49 126.00
Provisions pour charges	14 629.00	10 819.00
TOTAL (III)	48 920.00	59 945.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 114.58	1 142.67
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	144 939.93	116 553.73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 101.83	31 670.13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	247 026.00	108 070.00
TOTAL (IV)	460 182.34	257 436.53
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	1 024 071.11	789 251.21

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	108 370.50	112 107.32
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	807 087.03	645 624.64
Versements des fondateurs ou consommateurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 500.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	43 061.00	33 763.88
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	28 273.44	27 424.09
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	989 291.97	818 919.93
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		4.50
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	172 111.89	153 443.05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 387.15	18 327.08
Salaires et traitements	544 036.45	453 617.02
Charges sociales	142 050.68	124 114.40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	266.66	382.74
Dotations aux provisions	32 036.00	26 167.00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1.24	9.40
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	915 890.07	776 065.19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	73 401.90	42 854.74
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 809.54	1 133.38
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 809.54	1 133.38
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 809.54	1 133.38
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	76 211.44	43 988.12

Cabinet PERES SARL
 Commissariat aux Comptes
 Société de Commerce Jean Mermoz
 167 Rue de la République
 CS 4405
 64146 LONS COUJAN

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		305.21
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		305.21
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		144.00
Sur opérations en capital	33 078.35	4 777.67
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	33 078.35	4 921.67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-33 078.35	-4 616.46
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	34.00	30.00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	992 101.51	820 358.52
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	949 002.42	781 016.86
EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 099.09	39 341.66
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	6 492.00	6 376.00
TOTAL	6 492.00	6 376.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	6 492.00	6 376.00
TOTAL	6 492.00	6 376.00
TOTAL	43 099.09	39 341.66

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LAUS Cedex

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES	0		

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

l'association a pour objet d'animer et de réaliser diverses missions visant à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap.

TRANSIT PYRÉNÉES SARL
Société de Commerce aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Méroux
CS 30405
64146 LONS Cedex

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- le PLIE propose un accompagnement spécifique des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires de minimas sociaux.
 - la plateforme mobilité propose un accompagnement des personnes en parcours d'insertion afin de lever les freins à l'emploi liés à la mobilité.
 - la clause d'insertion sociale est un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion
 - RH TPE est un accompagnement de proximité gratuit en ressources humaines proposé aux TPE
 - projet " attractivité et pluriactivité de l'emploi saisonnier sur le territoire de la montagne béarnaise.
- L'association mène ses actions sur le département des Pyrénées Atlantiques et plus particulièrement sur l'ouest Béarn (Mourenx, Orthez et Oloron).

Les moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités , l'association dispose de locaux au Centre Yves DREAU à Mourenx ainsi que la mise à disposition d'un bureau sur Orthez, ainsi que de matériel et de salariés .

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 024 071.11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 43 099.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n°

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	2 666	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers		1 360	
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier			10 216		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III			11 576		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			15 598	310
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV			15 598	310	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			29 840	310	

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étps, de recherche & de dével.		TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II		2 666	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d.			1 360	
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.				10 216		
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III				11 576		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				15 908	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL IV				15 908		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				30 150		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL		2 666			2 666
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 360			1 360
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	9 608	267		9 875
TOTAL		10 968	267		11 234
TOTAL GENERAL		13 634	267		13 900

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrain							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et de pétrole				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	59 945	32 036	43 061	48 920	
TOTAL II		59 945	32 036	43 061	48 920
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		59 945	32 036	43 061	48 920
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		32 036	43 061	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations aux provisions s'élèvent à 32 036 € et concernent le risque FSE à hauteur de 10% sur 2023 soit 24 000 €, la plateforme mobilité pour 7 700 € et le FSE RHTPE pour 526 €.

La provision pour IFC s'élève à 59 945 €.

Les reprises sur provisions sur FSE (OS1//OS3 et mobilité) s'élèvent à 43 061 € et sont compensées en partie par des pertes sur FSE de 29 394 € ; soit un impact sur le compte de résultat net de 13.7 k€ environ.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	59 945	32 036	43 061		48 920
TOTAL	59 945	32 036	43 061		48 920
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		32 036	43 061		
financières					
exceptionnelles					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 920	14 920	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	606 510	606 510	
	<ul style="list-style-type: none"> Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers 			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	12 216	12 216		
Charges constatées d'avance	1 413	1 413		
TOTAUX		635 058	635 058	
RETOURS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 413
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 413

CHARGES CONSTATÉES
Cabinet PERRIN SART
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	618 726
Disponibilités	240
TOTAL	618 966

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Cabinet PERES
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

Libellé	Solde à l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	28 800.44		39 341.66		468 142.10
Excédent ou déficit de l'exercice			43 099.09	39 341.66	43 099.09
TOTAUX	468 142.10		82 440.75	39 341.66	511 241.19

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
COM COM LACQ ORTHEZ	3 727.58					3 727.58	
TOTAL	3 727.58					3 727.58	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES			A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 115	2 115		
Personnel & comptes rattachés		61 151	61 151		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		80 616	80 616		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés	3 173	3 173		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		66 102	66 102		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		247 026	247 026		
TOTAUX		460 182	460 182		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

Cabinet PERIS SARL
Société de Commissariat aux comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	247 026
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	247 026

PROJET PERES SARL
Société de Comptabilité aux Comptes
167 Bis Avenue des Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	78 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	66 102
TOTAL DES CHARGES À PAYER	144 656

ENGAGEMENTS

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 14 629.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation

Table de mortalité

Départ volontaire à

Taux de turn over

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mérimée
INSEE 2019-2021 CS 30405
67041 STRASBOURG Cedex
65 ans
1.00 %

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet PERES SARL
Cabinet de Commissariat aux Comptes
10 Avenue Jean Mermoz
64146 LONGES

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 2450 € HT

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PERTE OS 1 /2022	12 244	
PERTE FSE MOBILITE 2020 ET 2021	17 150	
PERTE SUR SUB GPECT	3 684	
TOTAL	33 078	

Cabinet PERES SARL

Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
44146 LONS Cedex

COMMENTAIRE

TRANSIT - ASSOCIATION TRANSITION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association bénéficie de bénévolat estimé à un volume de 576 heures au cours de l'exercice réparties de la façon suivante :

- présidente : 8 heures par semaine sur 47 semaines soit 376 heures
- trésorière : 50 heures
- réunions des administrateurs aux conseils administration et assemblées générales: 150 heures

Le bénévolat est valorisé au taux horaire SMIC(11.27€) soit une valorisation à 6 492 €.

Cabinet PERES SAU
Commissariat aux Comptes
Société de Jean Mermoz
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
63100 LIONS Cedex

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEE 2023

SUBVENTIONS RECUES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

CAHIER DES CHARGES SARL
COMPTABILITE
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 20405
 64146 LONS Cedex

Organisme	Reçues dans l'année	Utilisations	Reprises totales à la clôture de l'exercice
		Fonctionnement	
Conseil Départemental / ACC RSA	24 286.00		24 286.00
FSE	282 258.00		282 258.00
Conseil Régional	18 508.00		18 508.00
ETAT	188 850.00		188 850.00
Communauté com. Lacq Orthez	127 185.00		127 185.00
Conseil Départemental/mission clause	8 000.00		8 000.00
Conseil Départemental/plateforme mobilité	25 000.00		25 000.00
Conseil Départemental/open badge	10 000.00		10 000.00
Communauté communes Lacq platef.mobilité	10 000.00		10 000.00
Communauté communes Bearn Gave	20 000.00		20 000.00
Communauté communes Haut Bearn	26 500.00		26 500.00
THD64-FIBRE mission clause	30 000.00		30 000.00
Conseil départemental RH TPE	5 000.00		5 000.00
Région ESTELAM	22 500.00		22 500.00
Autres	9 000.00		9 000.00
			807 087.00